

**Bernard ACCOYER**

*Ancien Président de l'Assemblée nationale  
Député de Haute-Savoie  
Maire d'Annecy-le-Vieux*

**Monsieur Jacques PELISSARD**  
**Président**  
**Association des Maires de France**  
**41, Quai d'Orsay**  
**75343 PARIS Cedex 07**

Réf. : 17127/1403

Annecy, le 17 MARS 2011

Monsieur le Président,

La campagne des élections municipales a mis en évidence les graves problèmes soulevés par la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, tant pour les familles que pour les enseignants, les associations et les municipalités.

La consultation démocratique municipales des 23 et 30 mars prochains va venir conférer la plus grande des légitimités aux élus municipaux.

Aussi, je vous demande d'organiser une consultation nationale des maires élus à l'occasion de ce scrutin, afin de laisser à la décision des nouveaux conseils municipaux la mise en œuvre éventuelle de la réforme des rythmes scolaires.

Il serait, en effet, démocratiquement dommageable que le gouvernement ne dispose pas de l'ensemble des préoccupations relayées par les conseils municipaux, dans la conduite de son action.

Vous remerciant de la bienveillante attention que vous voudrez bien porter à mon courrier,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*Bernard Accoyer*



Bernard ACCOYER